

Présents : Abguillerm Sophie, Alperin Laurent, Auguste Gaëlle, Baudet Maelle, Bizien Arnaud, Brazidec Carole, Buhé Franck, Cadiou Sandra, Cantin Gérard, Carn Jean-Yves, Cochet Valérie, Drouère Bernard, Dulong Marcel, Gaigne Jean-Pierre, Gautier Annie, Guillerme Edouard, Herry Yann, Kernoa Michelle, L'Arvor Gwénola, Le Bars Thierry, Le Bechenec Stéphane, Le Breton Nathalie, Le Tallec Yves, Le Vigouroux Sylvie, Léone Karine, Monet Laurent, Monot marc, Moreul Annie, Pichon Marie-Laure, Prampart Anne-Gael, Premel-Cabic Marc, Progeas Laurent, Quinton Gwenael, Roig Brigitte, Rousseau Philippe, Saint-Cyr Manuel, Theffo Christelle.

Excusés : Ayma Monique, Battmann Lydia, Baudet François, Bellat Guillaume, Benoit Michael, Climent Gilles, Grijol Philippe, Hou Frédéric, Jugant Bourhis Solene, Le Bihan Serge, Le Gall Janine, Le Houedec Jacques, Le Menn Yves, Lorvellec Philippe, Moreau Aurélien, Morvay Sophie, Pollie Valérie, Presse Valérie, Roué Régine, Saliou Hélène.

Absents : Ajouz Khaled, Aubry Yves, Bellec Loic, Brusseaux Catherine, Dequé Mélanie, Le Meur Pierre, Le Pallec Marie, Lenen Yvan, Mercier Magali, Mons Bernard, Moreau Aurélien, Super Grégoire.

Invités : Philippe Bouthemy (président GE), Benjamin Chatard (responsable communication et développement) Lionel Gravé (Directeur général), Cathy Neveu (directrice administrative), Christine Borny et Pierre Prioux (CSE).

Secrétaire de séance : Cathy Neveu.

Ouverture par Sylvie Le Vigouroux, présidente, qui remercie les participants pour ce premier CA depuis la fusion validée par les Assemblées Générales de juin : c'est un moment historique et émouvant.

Beaucoup de travail préparatoire a été nécessaire, un travail de transparence qui a été suivi de faits. Il y a maintenant un enjeu primordial : le développement de notre sport.

Les nouveaux outils sont indispensables, et il est également indispensable de les maîtriser, ce sera abordé au cours de cette séance.

La présidente s'adresse à tous les acteurs, tous les interlocuteurs pour faire avancer l'ensemble de ces projets. Les fils conducteurs de la fin de ce mandat : être force de proposition, être vigilant et attentif au suivi des budgets et bien sûr être attentif au nombre de licenciés.

NOMBRE DE LICENCIES :

		licences qualifiées			
Mention Licence	Sexe	31/05/2019	06/12/2019		
Baby-hand	F	256	282	26	119
Baby-hand	H	379	472	93	
Blanche Dirigeant	F	25	20	-5	-9
Blanche Dirigeant	H	71	67	-4	
Blanche Joueur +16 ans	F	4	3	-1	-2
Blanche Joueur +16 ans	H	2	1	-1	
Dirigeant	F	871	948	77	79
Dirigeant	H	1682	1684	2	
Dirigeant Indépendant	H	2	3	1	4
Dirigeant Indépendant	F	6	9	3	
HandEnsemble	F		1	1	0
HandEnsemble	H	1		-1	
Handfit	F	123	120	-3	2
Handfit	H	7	12	5	
Joueur + 16 ans	F	2650	2580	-70	-243
Joueur + 16 ans	H	4091	3918	-173	
Joueur - 12 ans	F	3224	3199	-25	-250
Joueur - 12 ans	H	4744	4519	-225	
Joueur 12/16 ans	F	3589	3481	-108	-213
Joueur 12/16 ans	H	4427	4322	-105	
Joueur Indépendant	F			0	-2
Joueur Indépendant	H	4	2	-2	
Loisir	F	451	469	18	8
Loisir	H	873	863	-10	
		27482	26975	-507	-507

CMCD

Pour les équipes de référence en Nationale 3, Prénationale, Excellence ou Honneur :

Pour la saison 2018-2019 :

- 1 Animateur Ecole d'Arbitrage
- 1 Accompagnateur Ecole d'Arbitrage ou 2 JAJ dont 1 (T2-T1)
- Réalisation de 5 arbitrages pour chaque JAJ (T2-T1 forcément sur désignations par la CTA)

Pour la saison 2019-2020 :

- 1 Animateur Ecole d'Arbitrage
- 2 Accompagnateurs Ecole d'Arbitrage et 2 JAJ dont 1 (T2-T1)
- Réalisation de 5 arbitrages pour chaque JAJ (T2-T1 forcément sur désignations par la CTA)

Pour les équipes de référence en 1ère Division et les niveaux inférieurs :

Pour la saison 2018-2019 :

- 2 JAJ dont 1 (T2-T1)
- Réalisation de 5 arbitrages pour chaque JAJ (T2-T1 forcément sur désignations par la CTA)

Pour la saison 2019-2020 :

- 1 accompagnateur Ecole d'Arbitrage
- 2 JAJ dont 1 (T2-T1)
- Réalisation de 5 arbitrages pour chaque JAJ (T2-T1 forcément sur désignations par la CTA)

Un juge-arbitre jeune ne peut être comptabilisé qu'au titre d'un seul club.

Rappel l'AG de la ligue de Bretagne de juin 2018 a voté un règlement CMCD évolutif sur 2 saisons.

Constat : les clubs sont en difficultés.

Le bureau directeur réuni le lundi 25 novembre a validé à l'unanimité le gel de l'élévation du domaine « **École d'arbitrages** ».

Cette proposition a été soumise au Conseil d'Administration, par vote électronique du 27 novembre au 2 décembre 2019.

Résultat de cette consultation : 39 membres se sont prononcés, le résultat du vote est le suivant :

Pour = 37 / Contre = 1 / Abstention = 1

Le CA du 9 décembre prend acte.

PEREQUATIONS

L'AG juin 2019 a étudié le vœu posé par le club de Lesneven (Application des péréquations tant sur les championnats Seniors que sur les championnats Jeunes territoriaux.). Ce vœu a été adopté à 52,4 % des voix.

Il apparaît évident que beaucoup de clubs vont se retrouver en très grosses difficultés financières. Le BD a donc missionné Aurélie Gebel, secrétaire de la ligue de Bretagne, pour faire une simulation (Travail très fastidieux qui a été estimé à 1 mois de travail, sans compter la facturation), Cela représente un budget de 122 663,33 €.

Face à cette situation le CA propose sur la base de la démarche appliquée pour les tarifs licences :

- Janvier / Février : Présentation de la simulation des péréquations aux clubs dans les réunions de secteurs
- Avant la fin du 1^{er} trimestre 2020, proposer un vote électronique aux clubs pour annuler la disposition votée à l'AG en juin 2019, (configuration AG = nombre de voix/club en fonction du nombre de licences. Cf. textes FFHB).

Le CA se prononce sur cette proposition : Pour 34 / Abstentions 3.

DEMISSION DE LA PRESIDENCE CRL.

En raison de son manque de disponibilité lié à son activité professionnelle, Franck Buhé a démissionné de la présidence de la Commission Territoriale des Litiges.

La présidente de la ligue invite les administrateurs volontaires à se manifester.

Aucun membre présent ne souhaite prendre cette fonction.

RESSOURCES HUMAINES

- Le CSE : les élections ont eu lieu le 19 novembre. Une liste déposée par 7MASTER – CFDT (titulaire Pierre Prioux élu à la majorité - suppléante Christine Borny – élue à la majorité)

Le fonctionnement : les membres sont élus pour 4 ans, Le titulaire (Pierre Prioux) dispose de 10h (rémunérées) de délégation par mois.

- Recrutement d'un(e) chargé(e) de développement dans les Côtes d'Armor au 1^{er} juin 2020 : 7 candidats(es) ont été reçus (es). C'est Maylis MOYA (actuellement éducatrice à l'ALS PLOUAGAT) qui a été retenue, le poste sera basé à Saint-Brieuc. Ses missions principales : accompagnement des clubs, création de lieux de pratique et missions traditionnelles développement : milieu scolaire, service civique, évènementiel, stages, féminisation...

ELECTION DES REPRESENTANTS BRETONS à l'AG FFHB avril 2020

En application à l'article 11.2 des statuts de la FFHB, le Conseil d'Administration de la ligue élit ses représentants pour l'AG FFHB d'avril 2020.

Sont élus à l'unanimité :

- Sylvie LE VIGOUROUX pour représenter l'ensemble les voix des clubs du territoire breton,
- Carole BRAZIDEC pour porter les voix des clubs du département 56,
- Bernard DROUERE pour porter les voix des clubs du département 22,
- Gérard CANTIN pour porter les voix des clubs du département 29,
- Marcel DULONG pour porter les voix des clubs du département 35.

LES SECTEURS :

Tous les secteurs ont au moins 1 animateur, voir 2 pour certains. A noter cependant que le secteur de Loudéac est un peu en souffrance.

Les réunions de début de saison ont connu un taux de participation très disparate. Chaque site avait un ordre du jour commun : rappel des missions des animateurs, organisation pratique des écoles de hand, Infos détection, Infos formation, et questions diverses (beaucoup liées à la COC)
la synthèse est consultable dans la dernière newsletter interne.

Les prochaines rencontres auront lieu courant février.

- Les cibles : dirigeants et éducateurs ou référent technique.
- L'ordre du jour : Présentation MY COACH, échanges sur les péréquations, messages sur la formation et question diverses.

Un regroupement des animateurs est prévu pendant l'EBH.

Les 3 missions incontournables : la mise en place de la pratique non compétitive, faire le lien avec la ligue (communication montante et descendante), veille sur la santé des clubs.

GROUPEMENT EMPLOYEURS :

Intervention de Philippe Bouthemy, président du GE.

Le GE en quelques chiffres : 13 salariés, 9 CDI, 4 CDD dont un apprenti, 8 temps pleins, 15 utilisateurs (14 clubs et la ligue).

Un GE qui fonctionne et répond et aux attentes des utilisateurs mais avec des statuts caducs et donc à revoir, peu d'implication des élus de ligue dans la gestion, des clubs utilisateurs qui considèrent le GEHB comme un prestataire de service et ne s'intéressent pas du tout à sa gestion.

Un fonctionnement professionnel qui fournit un service aux structures utilisatrices mais qui n'est pas facturé aux adhérents au juste prix.

Le risque social et financier qui pourrait conduire à la fermeture du GE, faute de représentation légale et effective ainsi qu'une gestion partagée.

Ce qui est nécessaire : des orientations claires, une équipe restreinte et la refonte de statuts.

La présidente propose un vote de tendance pour confier au GE une refonte des statuts et du Règlement Intérieur, et ensuite de les présenter au CA de la ligue.

Quelles sont les attentes du GE par rapport administrateurs de la ligue ?

- Prise de conscience du CA sur le fonctionnement, c'est la gouvernance qui est en danger, et que ce GE soit mieux administré.
- Motivation pour l'emploi (réflexion sur la politique de l'emploi dans les clubs, coût de l'emploi, coût de la licence).
- Créer des emplois, s'impliquer pour donner du travail aux jeunes handballeurs, formés dans nos instituts de formation, avec des bonnes conditions de vie (sociale et solidaire) conditions de travail des éducateurs, qu'est-ce qu'on fait ?
- Comment on aide les clubs à construire l'emploi en Bretagne, avec quels financements et comment on accompagne les carrières ?

Actuellement le GE a besoin : un Secrétaire Général, un trésorier et 1 ou 2 administrateurs en plus, motivés et acteurs de la réflexion. Le président du GE Philippe Bouthemy, conclut en informant les administrateurs de la ligue qu'il est à leur disposition pour échanger, et ne pas hésiter à le contacter.

LA DIGITALISATION

Le projet ORION : ERP SAGE X3 et SI RH.

Ce sont des outils d'aide à la décision, avec des tableaux de bord et indicateurs de performance.

Concernant la comptabilité : le métier comptable change (automatisation), et s'oriente vers de la gestion financière. Nos 2 comptables (Jacqueline Coz et Séverine Cauchy) sont en stage cette semaine à la MDH à Créteil.

La mise en place du projet RH quant à elle est prévue courant mai 2020.

MY COACH by FFHandball - L'innovation digitale au service des clubs

Le financement est de 42 euros par club, pris sur la part ligue ANS, on espère donc que les clubs joueront le jeu, car cela ne sera pas payant pour eux.

C'est une solution digitale multi-services :

- Outil de développement: pour fidéliser et séduire les pratiquants
- Outil de formation: autoformation, formation des cadres IFFE - ITFE
- Outil de professionnalisation: structuration, optimisation, démarche qualité des clubs
- Outil de communication et de marketing: promouvoir, s'afficher, et vendre

L'ENJEU : TOUS CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT DE L'OUTIL SUR LE TERRITOIRE BRETAGNE

SITE INTERNET : devrait être opérationnel fin juin 2020, l'objectif est d'avoir un site qui corresponde aux attentes des tous (grand public, clubs, administrateurs, salariés et bénévoles des structures...)

QUESTIONS ET ECHANGES DIVERS :

Question Annie Gautier sur les Formes de jeu des -11 : quel retour des clubs ?

Réponse Annie Moreul (COC) Un peu tôt pour faire un bilan, vraisemblablement à la prochaine réunion des secteurs (enquête à envoyer aux clubs)

Intervention Formes de jeu des -13 : en jeu libre, le choix doit être fait par les clubs. Agir avec la formation de cadres pour avoir ce contenu d'intentions et amener des comportements.

Intervention d'Annie Gautier : Coaches trop virulents avec les JAJ : c'est insupportable.

Réponse de Sylvie Le Vigouroux : les administrateurs ligue peuvent faire des remontées auprès de la commission de discipline et/ou de la présidente. Il ne faut pas laisser passer des comportements inadmissibles.

Intervention d'Annie Gautier : Désignation des JAJ, il est conseillé aux clubs de bien accueillir ces Juges Arbitres Jeunes désignés, et les accompagner. Trop de jeunes abandonnent et jettent l'éponge face aux comportements de personnes dites « adultes ».

Intervention Laurent Monet pour donner suite à un mail du club HP Vannes sur la mutation hors période joueur pôle. S'agissant de l'application de l'article art. 57.9.1, comme prévu au dernier alinéa de l'article 57.9.1, ce dossier est de la compétence de la ligue de Bretagne.

Gérard Cantin informe la Création d'un club à Guipavas.

FIN DE LA SEANCE

SYLVIE LE VIGOUROUX

PRESIDENTE LBHB

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves back down to cross the 'S'.

